

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La maison du percepteur fut érigé entre 1842 et 1843 aux plans préparés par un officier appartenant aux ingénieurs Royaux. Conçu à des fins de bureau et de magasin pour l'Ordnance, cet édifice a rempli le rôle de résidence pour les employés du canal entre les années 1887 et 1969. En 1972 le bâtiment a été transféré du ministère des Transports à la direction de Parcs Canada. Depuis 1986, l'édifice abrite des bureaux. En dépit de sa pluralité fonctionnelle, la maison du percepteur est toujours liée au fonctionnement du canal Carillon. Voir Rapport BEEFP 89-07.

Raisons pour la désignation

La maison du percepteur fut désignée "reconnue" pour son association historique à l'histoire locale, sa sobre conception architecturale et pour sa valeur environnementale.

La maison du percepteur représente un des rares vestige pouvant encore témoigner des vocations militaire et commerciale du canal de Carillon qui fut construit entre 1829 et 1933. La maison du percepteur et celle du surintendant, comptent présentement parmi les seuls témoins de la vocation des canaux militaires de l'Outaouais. Ensemble, la maison du percepteur et la maison du surintendant sont le fondement même du caractère actuel du secteur qu'elles occupent.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial réside dans la simple construction de pierre sous un toit à la Mansard, dans les proportions, dans le rythme des pleins et des vides, dans les châssis vitrés à deux vantaux et dans les lucarnes de brisis.

Les murs extérieurs sont de pierres de grosseur irrégulière, posées en carreau et en boutisse, se terminant dans les encoignures en chaîne d'angle en besace. Ce mode de construction doit être conservé.

L'amalgame réussi d'un carré de faible élévation, de murs pignon assez amples et d'un toit brisé dénote une très bonne qualité esthétique. La répartition équilibrée des ouvertures sur les deux façades ainsi qu'au mur pignon du sud-est doit être respectée. L'annexe-cuisine maintenant démolie était jadis accolée au mur pignon nord-ouest. Si une addition doit être construite pour répondre à des besoins fonctionnels, la conception de celle-ci pourrait s'inspirer de la forme et du plan de l'annexe disparue.

Le caractère patrimonial du bâtiment est affaibli par les deux cheminées hors-oeuvre ainsi que le traitement plutôt fruste de la galerie. L'édifice évoque, néanmoins, une maison de type familial qui pourrait regagner un très bon niveau esthétique par le biais de quelques interventions ponctuelles en accord avec l'esprit du bâtiment.

Le caractère champêtre des environs immédiats doit être préservé.